



SOCOTEC BELGIUM ASBL

Nr 09433

Rapport d'inspection - Installation électrique domestique N° de rapport : 23 // 103 22/03	BT / TBT e	existante	
Concerne : □ contrôle dans le cadre d'une vente □ contrôle périodique Type d'habitation : ☐ maison □ appartement □ autres :	**********	******************	
Demandeur: Celtibleer - Selfing			Exception a reconstruct
Personne sur place :	<u>/</u>		222.15
Adresse de la visité: Pres Sous lo Vi'lle, 12 -		MANH	AY
Date de visite: 02/03/11/ Date d'émission: 02/03/11 Références clien			
Référentiel réglementaire : RGIE art. □ 271 276 bis et dérogations 271 bis			
Référentiel procédure SOCOTEC BELGIUM asbl : CHECK-LIST-INS-E-11			
Description de l'installation visitée :		1	
Tension d'utilisation : ☐ 3N400 V ☐ 3x230V ☐ 2x230V ☐ 1N400V Nombre de tableaux : In			./
Contrôles par examen visuel, tests et mesures :		/	D 2 011
Description	En ordre	Pas en ordre	n.a. ou dérog.
Correspondances des schémas à l'installation	- 1	X	
Etat du matériel électrique installé Mesures de protection contre les contacts directs		.,	
Mesures de protection contre les contacts unects Mesures de protection contre les contacts indirects et fonctionnement des dispositifs à courant différentiel résiduel par leur propre bouton de test Note : différentiel plombé non plombable à nouveau plombé		X	
Boucles de défaut & raccordement adéquat des différentiels		Y	
Continuité des connexions équipotentielles principales, secondaires et de la			
continuité du conducteur de protection jusqu'aux appareils Matériel électrique fixe ou à poste fixe	V	X	
Matériel électrique mobile branché au moment du contrôle		1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1	V
Les sections des circuits répondent à l'A.M. du 27/7/1981 & dérogations	X		
Résistance d'isolement générale par rapport à la terre :2, 3 MΩ	V		
Résistance de dispersion de la prise de terre : : 1.45 Kes RAL	1	V	
Identification des appareils de mesure : reprise dans le dossier équipement individuel	de l'agent SOC	OTEC BELGIUM	asbl.
Manquements / Notes: Voir Annex			
STEED BY AS			
statement is a summarish to see the second of the second o		ELE 16 SENERSETERE FORCE IN A	
Conclusion:			RA
 L'installation électrique est conforme aux prescriptions du R.G.I.E. Le prochain cor le délai prescrit par la réglementation en vigueur. 	trôle périodiqu	e est à effectuer	dans OC
L'installation électrique n'est pas conforme aux prescriptions du R.G.I.E. Une visite le même organisme après mise en conformité par au terme de 18 mois après signa	complémenta iture de l'acte d	ire est à exécuter le vente.	RAP/SOCOTEC-E273(fr)/0215 –
Les résultats du contrôle ne permettent pas d'émettre de conclusion. Un examen même organisme en vue de compléter le dossier.			par le
om et visa de l'inspecteur : Nom et visa du demandeur pour réception : bur SOCOTEC BELGIUM ASBL			0215-
apriliareen.be			&

CUFFARO

Domenico

www.certigreen.be Tél. 0471/580.708

1/2



SOCOTEC BELGIUM ASBL

Rapport N: 4992 23/1100 STALLATION ELECTRIQUE A BASSE TENSION
La résistance de terre est trop élevée vis-à-vis de la sensibilité du différentiel utilisé. Absence de réseau général de terre. Absence d'équipotentielle aux tuyaux d'eau/gaz. Il y a plusieurs prises de terre séparées. Réaliser l'interconnexion de celles-ci en amont du sectionneur de terre.
Des prises munies d'une broche de terre ne sont pas reliées au réseau général de terre aux endroits suivants :
Certains départs sont dépourvus de repérage aux endroits suivants :
☐ La valeur d'isolement par rapport à la terre est inférieure au minimum légal aux endroits suivants :
☐ Un départ est alimenté par des fusibles ou disjoncteurs de calibres différents aux endroits suivants :
Absence d'interrupteur différentiel général de 300 mA max. Absence d'interrupteur différentiel à haute sensibilité (30 mA) alors que les gabarits de sécurité ne sont pas suffisants dans la salle de bain (installation avant 1981). Le gabarit de sécurité (60 cm) n'est pas respecté dans la salle de bain. Certaines boîtes de dérivation sont dépourvues de leur couvercle ou ne sont pas fermées de manière efficace aux endroits suivants :
☐ Il ne peut être fait usage de sucres/raccords lustre pour les connexions aux endroits suivants :
La protection contre les contacts directs n'est pas assurée (présence de pièces nues sous tension) aux endroits suivants :
☐ Le calibre des fusibles ou disjoncteur(s) n'est pas adapté à la section des conducteurs qu'ils protègent aux endroits suivants :
Le type de câble d'alimentation n'est pas autorisé aux endroits suivants: # Absence de plan étachique de l'installation # Absence de sui bacques oux fusibles de California de bacques de calibrações oux fusibles de California de plant a daptes à calor plant de plant de profes de comment de plant de comment de la comment d
SOCOTEC BELGIUM ASBL - TVA n° BE 0406.671.312 - ING IBAN BE37 3400 2981 6828 - BIC FERDEBB/BNP IBAN BE25 2400 3255 1382 - BIC GEBABEBB Rue Grand Vinâve 61/63 - B-4101 Jemeppe-Sur-Meuse (Liège) Tél. : + 32(0) 4 234 17 00 - Fax : +32(0) 4 234 17 80 - inspection.belgium@socotec.com - www.socotec.com -